

La nouvelle mosquée d'Angers va être cédée, sur la base du droit islamique, au Royaume du Maroc

écrit par Jules Ferry | 1 octobre 2020



2019, desdomesetdesminarets.fr





Le chantier de la future mosquée Abu Baker Assedik d'Angers avance. Une fois achevé, l'édifice situé dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin pourra accueillir jusqu'à 2500 fidèles. Un projet d'envergure tant attendu par les musulmans d'Angevins. Le coût total des travaux est estimé à plusieurs millions d'euros.

Fin septembre 2020, Ouest france.

L'association des musulmans d'Angers s'est réunie vendredi dernier pour une assemblée générale peu ordinaire.

Faute d'argent pour terminer l'édifice, les musulmans d'Angers ont décidé d'en transférer la propriété au ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Actuellement en construction depuis 2014 sur les Hauts-de-Saint-Aubin (mais au ralenti, faute de budget), la mosquée Abou-Bakr-Essedik doit pouvoir accueillir plus de 2 400 personnes, ce qui en ferait l'une des quatre plus grandes mosquées de France.

La France va-t-elle s'opposer à cet abandon de territoire ?

Affaire à suivre !

Le Maroc crève la faim mais trouvera toujours de l'argent pour nous islamiser !

Le Maroc touche des milliards d'Euros d'aide au développement, envoie ses mineurs et ses chômeurs en France car il n'arrive pas à s'en occuper mais trouvera toujours de l'argent pour nous islamiser !

Avril 2020 : l'Union européenne donne **600 millions** d'euros au Maroc.

L'Union européenne (UE) vient d'allouer 138 millions d'euros au Maroc pour l'aider à financer l'enseignement à distance sur fond de pandémie de **coronavirus**.

L'UE s'était déjà engagée le 27 mars dernier à verser 450 millions d'euros au fonds spécial créé par le roi Mohammed VI **pour soutenir l'économie du pays**.

Les relations entre Rabat et Bruxelles reposent sur les accords de l'Union pour la Méditerranée ainsi que sur la politique européenne dite de voisinage, dont **le Maroc est l'un des partenaires privilégiés**. ([source](#))

Aide de la France au Maroc.

Extraits du [rapport](#) de l'approbation des comptes de l'année **2018, Assemblée nationale**.

2. Une « relation exceptionnelle » avec la France, qui en fait le premier bénéficiaire de notre aide publique au développement

Le Maroc occupe une place de premier plan dans l'aide publique au développement de la France.

a. Des engagements considérables au titre de l'aide publique au développement

Le Maroc le premier pays d'exposition de l'Agence française de développement, avec 2,45 milliards d'euros d'engagements en cours⁽²²⁾. Cet engagement est partagé pour moitié entre le secteur public souverain (1,22 milliard) et le secteur privé (1,23 milliard). Depuis 2015, la France est le deuxième bailleur bilatéral d'aide au développement au Maroc, derrière l'Allemagne, qui intervient dans le pays par le biais de la KfW.

- *Un soutien financier important au développement marocain*

Les protocoles de prêt du Trésor récemment signés avec le Maroc

- **Tramway de Casablanca** (protocole de décembre 2009 de 169 millions d'euros et avenant de mai 2015 de 65 millions d'euros) : fourniture de 37 rames doubles et de leur maintenance, puis fourniture de 16 rames doubles supplémentaires pour l'extension du réseau ;
- **Développement des PME marocaines** (protocole de mai 2015 de 21 millions d'euros) : mise en place d'une ligne de crédit destinée à la réalisation par des PME de projets s'inscrivant dans les priorités de développement économique du Maroc ;
- **TGV Casablanca-Tanger** (protocole de novembre 2016 de 70 millions d'euros) : financement des prestations intellectuelles du projet de ligne à grande vitesse (LGV) ;
- **Fourniture de 30 locomotives électriques à l'Office national des chemins de fer**, équivalent de la SNCF au Maroc (protocole de décembre 2017 de 128,1 millions d'euros).

Source : Direction générale du Trésor

La LGV Tanger-Kénitra

La ligne à grande vitesse, en double voie, de Tanger à Kénitra est un projet phare de la relation bilatérale franco-marocaine. Le projet, inauguré en novembre 2018, a bénéficié d'un soutien financier de la France de plus d'un milliard d'euros, sous forme de prêts du Trésor, de prêts AFD et de dons du Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP).

Il a permis la construction et la mise en exploitation d'une section de 180 kilomètres sur laquelle les 12 rames fournies par Alstom circulent à une vitesse maximale de 320 km/h. Les chiffres de l'exploitation commerciale sont aujourd'hui encourageants.

La ligne permet de renforcer les liens entre les deux régions les plus dynamiques du pays : le pôle Casablanca-Rabat et le pôle émergent de Tanger. Elle s'inscrit dans le schéma directeur de développement de lignes à grande vitesse qui prévoit la création d'un réseau d'environ 1 500 kilomètres divisés entre un axe « Atlantique » Tanger-Casablanca-Marrakech et un axe « Maghrébin » Rabat-Fès-Oujda.

Comme l'indique la DGT, les entreprises françaises sont fortement impliquées dans le projet :

- la SNCF assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) et Egis et Systra des prestations de maîtrise d'œuvre du génie civil des tronçons nord et sud ;
- Alstom fournit les rames, le consortium Ansaldo-Ineo la signalisation et les télécoms, Cegelec les sous-stations électriques et le consortium Colas Rail-Egis Rail les voies et caténaires.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-mosquee-ceede-au-maroc-l-association-des-musulmans-vote-pour-81467aba-00d4-11eb-b8a7-e35d81a6813e>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-la-nouvelle-mosquee-prete-a-etre-ceede-au-royaume-du-maroc-80ff8c3a-fdab-11ea-a9bd-3f30d05f112f>

<https://fr.sputniknews.com/france/202009251044481978-mosquee-angers-tutelle-maroc-abandon-territoire-collard/>